

Le Centre culturel de Braine-le-Comte lance un appel à projets dans le cadre du troisième symposium des sentiers d’art brainois.

Le projet de sentier d’art

Depuis 2016, le Centre culturel de Braine-le-Comte développe bon nombre d’activités en extérieur. Afin de rendre la culture accessible à tou.te.s, nos équipes élaborent des projets permettant de sortir des murs et de redécouvrir l’art sous toutes ses formes dans la nature et dans des lieux insolites.

L’idée de créer une exposition permanente dans les nombreux espaces verdoyants du territoire brainois est donc apparue comme une évidence. Tous les éléments étaient ainsi réunis pour mettre en place un vaste projet d’arts plastiques mêlant créations artistiques et ruralité. Au final, nous comptons proposer, de manière biennale, un nouveau sentier d’art sur des parcours oscillant entre 2 et 4 km avec des oeuvres monumentales disposées tout le long.

A travers une volonté d’en faire également un projet de médiation culturelle, celui-ci se déroulera comme suit :

Un symposium de six jours de création, du lundi au samedi, durant lesquels les artistes travailleront sur place ; soit directement le long du sentier si leur œuvre le nécessite, soit dans un domaine adjacent loué expressément pour accueillir les artistes et le personnel en résidence. Chaque jour, pendant une tranche horaire définie, et dans une volonté de médiation culturelle, le domaine sera ouvert au public. (Bien entendu, une partie du travail de création peut être effectué en amont du symposium, si celle-ci nécessite plus de cinq jours de travail, ou si certaines étapes sont impossibles à réaliser sur place). Les oeuvres devront être définitivement installées le samedi soir. Le vernissage/inauguration aura lieu le dimanche. La « durée de vie » des œuvres installées doit impérativement être d’au minimum deux ans.

Afin de pouvoir visualiser l’endroit, trois visites collectives sur place en présence de membres de l’équipe du Centre culturel seront organisées en amont de la date butoir de remise des dossiers : mardi 11/03, mercredi 12/03 et jeudi 20/03. Le rendez-vous est fixé à 14h00 à l’intersection du Chemin à Rontons et du Chemin aux Loups (coord géo : 50°35'45.5"N 4°10'16.3"E). En dehors de ces visites, le sentier est accessible librement aux promeneur.euse.s tous les jours, pour ceux qui préféreraient effectuer une visite seul.e ou à un autre moment.

Aperçu et liens vers les premiers sentiers d’art, le Dernier 106 et Échos de la Houssière :

- <http://ccbhc.be/sentiersdart/>
- <https://www.antennecentre.tv/article/decouverte-des-oeuvres-monumentales-sur-le-ravel>

Modalités pratiques

I. Quelles œuvres ?

Nous souhaitons des œuvres « monumentales », c’est-à-dire suffisamment grandes pour être vues à plusieurs mètres. Elles devront par ailleurs s’insérer au maximum dans la nature environnante. Le sentier étant ouvert au public sans surveillance, il est important que les œuvres soient fixes et inamovibles et ne présentent pas de danger pour les passant.e.s et/ou les animaux (objets contondants, produits toxiques, risque de chute,...).

II. Le timing

- Repérage des lieux avec l’équipe (Rendez-vous à **14h00 à l’intersection du Chemin à Rontons et du Chemin aux Loups**, 7090 Braine-le-Comte)
 - **Mardi 11/03/25**
 - **Mercredi 12/03/25**
 - **jeudi 20/03/25**
 - Le sentier est également accessible aux promeneur.euse.s tous les jours, pour ceux qui préféreraient faire une visite seul.e.s ou à un autre moment.
- Symposium : du lundi **15 septembre 2025** au samedi **20 septembre 2025**
- Installation définitive des œuvres **samedi 20/09/25**
- Vernissage **dimanche 21/09/25**

III. Le lieu

Les œuvres seront disposées le long du Chemin à Rontons, au cœur du Bois de la Houssière à Braine-le-Comte. L’emplacement précis des œuvres sera déterminé par l’artiste elle.lui-même, en concertation avec le Centre culturel et avec l’accord du garde forestier.

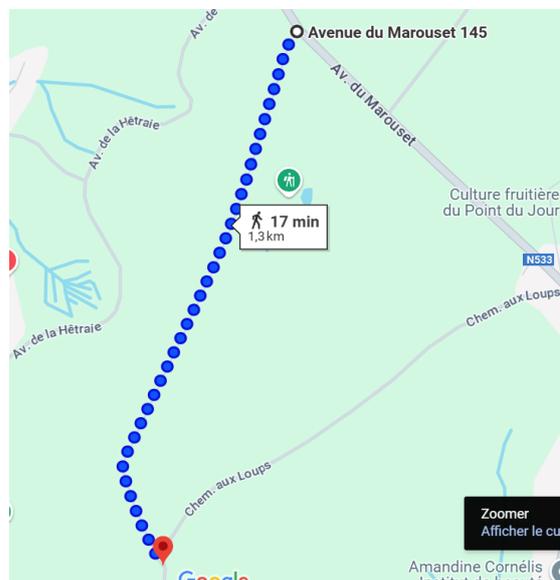
Coordonnées Google Maps :

Accès par le Chemin aux Loups

50°35'45.5"N 4°10'16.3"E

Accès par l’Avenue du Marouset

50°36'24.3"N 4°10'31.6"E



IV. Rémunération

Le Centre culturel alloue un budget de **1200,00€ par œuvre**. Cette somme comprend la rémunération de l’artiste ainsi que les frais de matériel pour la réalisation de l’œuvre. En cas d’œuvre réalisée par un collectif, cette somme sera donc à répartir entre les membres du collectif.

Durant la semaine du symposium, soit du lundi 15/09 au dimanche 21/09, les artistes seront nourri.e.s sur place, dans un tiers-lieu dédié à l’accueil de la résidence.

V. Modalités de remise des dossiers

- Date limite : **mercredi 13/05/25**
- Dossiers à envoyer à l’adresse ccblc.communication@7090.be
- Objet du mail: Sentierdart25-[votrenom] (merci de respecter cette dénomination pour des facilités logistiques et afin d’être sûr de n’oublier aucun dossier remis)

VI. Contenu du dossier

- Courte biographie et présentation du travail de l’artiste/collectif
- Présentation de l’œuvre imaginée, avec croquis
- Aspects techniques : matériaux et dimensions imaginés, ainsi que l’emplacement si vous en avez déjà une idée précise

VII. Mode de sélection des œuvres

Un jury, composé d’artistes indépendant.e.s reconnu.e.s et expérimenté.e.s dans la création de ce type de projets et d’un.e membre de l’équipe du Centre culturel, sélectionnera en concertation **cinq projets** parmi les dossiers reçus.

VIII. Personne de contact

- Maxime Callut, chargé du projet pour le Centre culturel
 - maxime.callut@7090.be
 - <https://www.facebook.com/ccblc>